



COMITÉ RÉGIONAL
NOUVELLE-AQUITAINE
DE TIR À L'ARC



Club FFTA n° 1086190

LES ARCHERS DE LA COMPAGNIE

D'ARC LA TOUR A L'OISEAU

Sont heureux de vous inviter à leur compétition de tir en salle, qualificative pour le Championnat de France,

Samedi 02 et Dimanche 03 Décembre 2024

Au gymnase de l'Ermitage à Saint Benoît (**fléchage assuré**)

ATTENTION : 40 places disponibles uniquement par départ, rythme AB si moins de 20 personnes

par départ. Distance : 2x18m (**5 départs**)

Catégories :

- Bare bow : blason de 60cm pour les jeunes (benjamins(U13), minimes(U15) et cadets(U18) et blasons de 40cm des juniors(U21) aux seniors 3 (trispots sur demande)
- Arcs classiques cadets, juniors, seniors 1 à 3 : blason de 40cm ou sur trispots (sur demande lors de l'inscription). Blasons de 60cm pour les benjamins(U13), minimes(U15), blasons de 80cm pour les poussins.
- Arcs à poulies : trispots



GRAND POITIERS

communauté urbaine



COMITÉ RÉGIONAL
NOUVELLE-AQUITAINE
DE TIR À L'ARC



Le déroulement de la compétition :

	Samedi matin	Samedi a-m	Samedi soir	Dimanche matin	Dimanche a-m
	(en AB)	(en AB/CD)	(en AB/CD)	(en AB/CD)	(en AB/CD)
Ouverture du Greffe :	9h15	11h45	16h00	08h00	13h00
Entraînement à distance (Contrôle du matériel)	9h30	12h30	16h45	08h45	13h45
Départ des tirs :	10h	13h00	17h15	09h15	14h15

Résultats : vers 17 h 30 le dimanche.

Les tirs seront suivis **par le jeu de la meilleure flèche**, le samedi (après le dernier départ), ainsi que d'un pot de l'amitié sur les 2 derniers départs du jour.

Pour information, le samedi soir la fin des tirs aura lieu autour de 21h00.

<u>L'engagement :</u>	1 tir	2 tirs	3 tirs	4 tirs	5 tirs
Engagement pour les adultes :	9 €	15 €	19 €	23 €	27 €
Engagement pour les jeunes :	7 €	11 €	14 €	16 €	19 €

Arbitres :

Le samedi : M. DELLANDREA Roger et M. LECLERC Victor

Le dimanche : Mme. PRUD'HOMME Frédérique et M. DELALANDE Allan

Récompenses :

Une récompense sera offerte aux 3 premiers de chaque catégorie du concours ainsi qu'aux meilleures équipes de club (équipe poulie, classique et arc nu),

Inscription obligatoire des équipes au greffe avant le début des tirs !





COMITÉ RÉGIONAL
NOUVELLE-AQUITAINE
DE TIR À L'ARC



A ne pas oublier :

- La licence 2023/2024 papier, dématérialisée ou par pièce d'identité
- Pour les archers mineurs : les passeports mis à jour (licence, certificats médicaux, autorisations parentales). Les tenues blanches ou de clubs seront obligatoires ainsi que les chaussures de sport.

Le coin restauration :

Une buvette avec casse-croûte, pâtisseries, boissons froides et chaudes, barres chocolatées ...

Note :

Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée des courriers, en vous remerciant de faire suivre le règlement lors des inscriptions afin de simplifier le greffe et de valider vos places car il y a seulement **40 places par départ**.

Pour toute absence non justifiée et le greffe non prévenu, une facture d'inscription sera envoyée au club concerné.

Inscriptions à retourner avant le 27 novembre 2023 :

Marchand Mickaël - 18 route de Nieuil l'Espoir - 86340 LA VILLEDIEU DU CLAIN

Pour tous renseignements ou problèmes vous pouvez téléphoner au 06.63.48.86.86 (Mickaël) en dernier recours. Par mail mickael.marchand241@orange.fr **en priorité**



GRAND POITIERS

communauté urbaine